



Syndicat National
Force Ouvrière
des Lycées et
Collèges

Communiqué

Montreuil, le 15 avril 2015

Contre le projet de réforme du collège : FO, FSU, CGT, SNALC, SUD (vote du CSE du 10 avril)

Grève le 19 mai pour le retrait de la réforme du collège

Le SNFOLC et le SNETAAFO ont participé à l'intersyndicale du 15 avril au soir avec SNES, SNEP, SNUEP, SUD, SNALC, CGT.

Force ouvrière se félicite

- de l'importante mobilisation notamment en collège le 9 avril qui illustre la détermination des personnels pour le retrait de cette réforme,
- de l'unité des organisations syndicales et du vote au CSE le 10 avril contre la réforme du collège exigeant son retrait.

Pour les personnels, il y a urgence.

Malgré l'importance de la mobilisation le 9 avril dans la grève nationale interprofessionnelle, malgré le vote CONTRE le projet de réforme du collège des organisations syndicales représentant 80 % des personnels (FO, CGT, SUD, FSU, SNALC), la ministre maintient sa contre réforme du collège qu'elle décide de passer en force.

Au nom de l'autonomie et de l'interdisciplinarité, c'est une offensive sans précédent contre l'enseignement disciplinaire, contre les personnels.

Le texte de la ministre ne répond pas à leurs revendications :

- maintien de tous les enseignements disciplinaires avec des horaires propres et nationaux, avec les dédoublements,
- maintien des structures qui font la réussite de tous les élèves et l'égalité de tous les élèves sur tout le territoire national,
- allègement des effectifs dans les classes,
- maintien des programmes annuels, des horaires et diplômes nationaux.

Cette offensive prend appui sur le décret Hamon du 20 août 2014 qui ouvre la voie à la multiplication des réunions au nom de l'autonomie et des projets locaux et à la mise en place, avec les indemnités pour missions particulières à la création d'une hiérarchie intermédiaire chargée de la mettre en œuvre.

Madame la ministre serait bien avisée de prendre en compte la détermination et la colère des personnels.

Force ouvrière appelle les personnels à se réunir en assemblée générale, à décider la grève le 19 mai, à prendre toutes les dispositions pour que cette grève soit massive, à se rassembler autour de cette exigence : retrait de la réforme du collège.

Jeudi 16 avril, se tient le comité technique ministériel. Les organisations syndicales signataires liront en ouverture la déclaration intersyndicale adoptée.

Les organisations syndicales ont pris leurs responsabilités.

La ministre doit répondre et retirer sa réforme.

**Les
organisations
syndicales ont
pris leurs
responsabilités.**

**La ministre
doit répondre
et retirer sa
réforme.**